



NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau  
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54  
Télécopie : 04 93 90 54 64

[www.sicasil.com](http://www.sicasil.com)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# LE SICASIL INAUGURE SA QUATRIEME MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE

**Participer activement à la sécurisation énergétique du département** des Alpes-Maritimes, tel est l'objectif de l'action du SICASIL en matière d'énergies renouvelables.

Le SICASIL, syndicat intercommunal de l'eau potable de l'agglomération cannoise, a ainsi inauguré aujourd'hui, jeudi 3 mars, **sa quatrième microcentrale hydroélectrique installée sur le réseau d'eau potable**, route de St Mathieu à Grasse.

« La mise en service de cette nouvelle microcentrale traduit la détermination du SICASIL à préserver l'environnement en valorisant les ressources naturelles » a déclaré Jean-Yves Milcendeau, président du SICASIL, en présence de Jérôme Viaud, maire de Grasse, des délégués du syndicat, des élus de l'agglomération, ainsi que des représentants des associations, des administrations et des institutions.

Ce nouvel équipement d'une **puissance de 215 KW** permet une production supplémentaire de **900 MWh**, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 450 foyers.

Ce nouveau site de production, cumulé à celui du réservoir des Ames à Vallauris, de la Marigarde à Grasse et de la Bastidasse à Pégomas, porte désormais à **2000 MWh** la capacité de production hydroélectrique annuelle du SICASIL, **soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1000 foyers**.

Ces équipements offrent de nouvelles recettes pour le service public de l'eau potable, la production électrique étant totalement revendue à EDF.

Le turbinage de l'eau potable est une solution innovante de production d'énergie renouvelable, à partir de la force motrice de l'eau. Il est sans impact sur le milieu naturel car cette production électrique « douce » est basée sur l'utilisation des hauteurs de chutes disponibles sur le réseau de distribution d'eau, dont le potentiel énergétique était jusqu'alors perdu.

Contact :  
Sylvie JOFFRE  
04 93 90 54 62

[sylvie.joffre@sicasil.com](mailto:sylvie.joffre@sicasil.com)

La microcentrale de St Mathieu s'inscrit dans le cadre d'un programme d'investissements permettant la **création de cinq microcentrales hydroélectriques sur le réseau de distribution d'eau potable du syndicat.**

En 2016, le **SICASIL** poursuivra sa **contribution à la sécurisation de l'approvisionnement électrique** du département des Alpes-Maritimes avec la mise en service de sa **cinquième microcentrale hydroélectrique** située au réservoir de Terre Blanche à Mouans Sartoux.

En développant les énergies renouvelables, le SICASIL, **sécurise le service public de l'eau potable en garantissant un approvisionnement électrique durable** indispensable pour l'avenir du service de l'eau et des générations futures.





## DOSSIER DE PRESSE

La microcentrale du brise-charge de St Mathieu est implantée sur le canal du Loup à l'aval de l'usine de Châteauneuf.

Le canal du Loup est une adduction maitresse du système de production d'eau potable qui achemine l'eau prélevée aux sources de Gréolières jusqu'à l'usine de Nartassier à Mougins.

L'eau du canal du Loup est préalablement turbinée à la microcentrale de Trinité, propriété de la FHYM, filiale d'EDF, équipée d'une turbine Francis.

Le débit d'équipement de la microcentrale de St Mathieu est de 600 litre/seconde.

Le dénivelé de la conduite entre la microcentrale de Trinité et St Mathieu est d'environ 70 mètres. Pour des raisons de sécurité et de contraintes d'exploitation, la turbine a été dimensionnée pour une hauteur de chute de 40 mètres.

Jusqu'alors, pour abaisser la pression de l'eau du réseau due au dénivelé naturel cette pression était abaissée par le brise-charge de St Mathieu.

A présent, c'est la **microcentrale** qui **fait office de brise-charge** en transformant l'énergie de pression du réseau d'eau en énergie mécanique, puis en énergie électrique par la génératrice couplée à la turbine de type Francis.

Deux régulateurs de pression ont été installés pour sécuriser le réseau d'eau potable lors de l'arrêt de la turbine pour en assurer sa maintenance

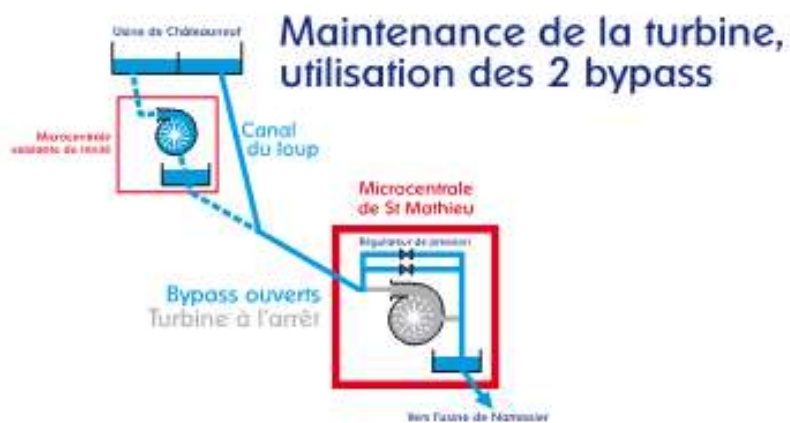
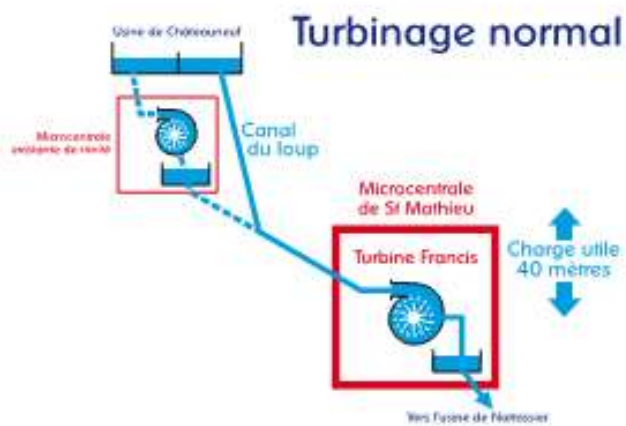
Le fonctionnement de la microcentrale est entièrement automatique et la puissance produite est fonction du débit nécessaire aux besoins en eau potable du bassin cannois.

La micro-turbine d'une **puissance de 215 kW**, pour un débit de 600 l/s offre une production électrique annuelle d'environ **900 MWh** (900 000 kWh), soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle de 450 foyers.

L'ensemble des **matériaux constitutifs de la microcentrale** sont conformes aux **exigences de sécurité sanitaires réglementaires**.

En outre, le SICASIL est autorisé à exploiter la microcentrale hydroélectrique de St Mathieu par arrêté préfectoral du 15 novembre 2012.

# Le principe de fonctionnement

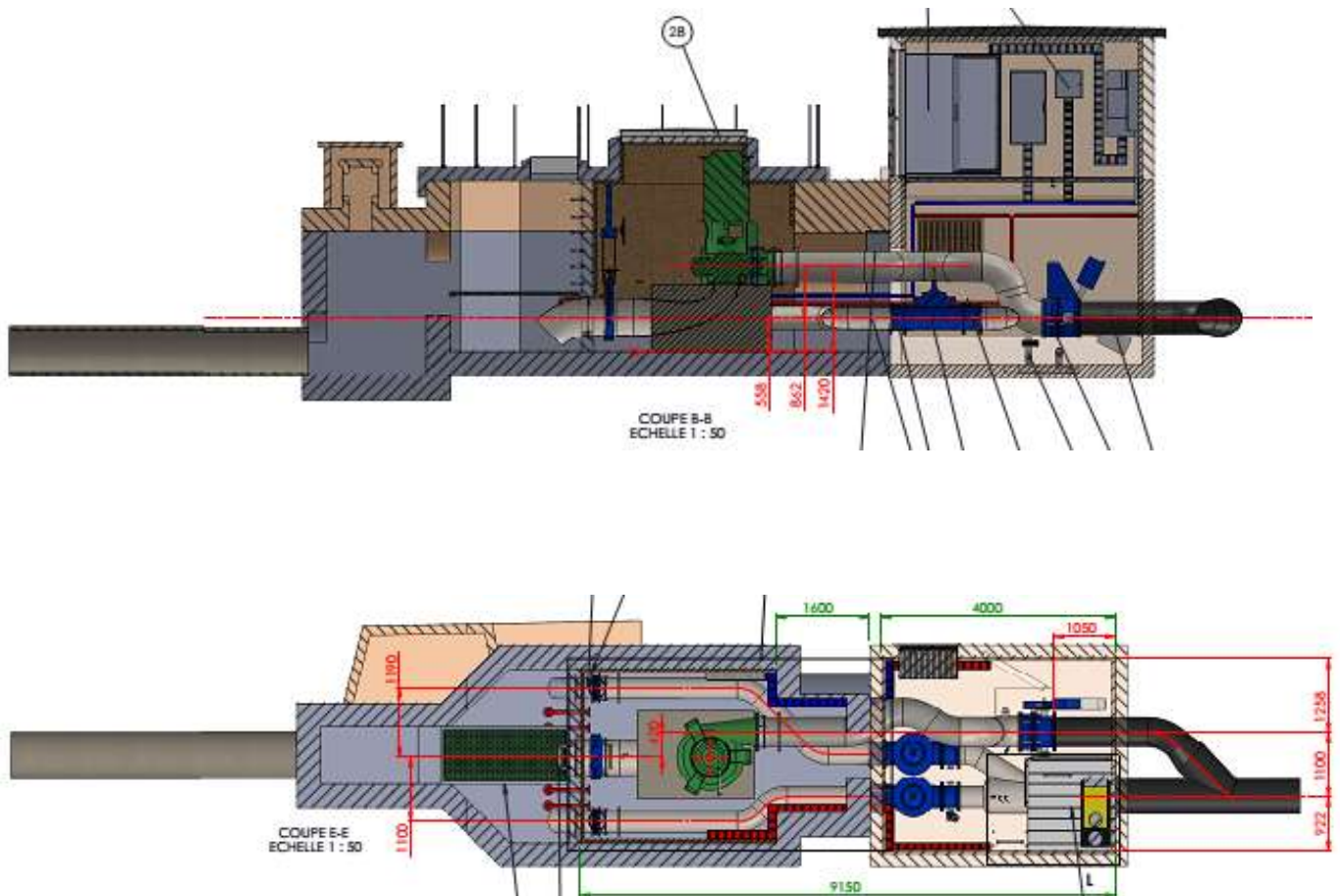


## Les caractéristiques techniques de l'installation

L'installation hydroélectrique est constituée :

- d'une micro turbine de type «Francis» à axe vertical ;
- d'une génératrice qui transforme l'énergie mécanique produite par la turbine en énergie électrique ;
- d'une vanne de sécurité amont en cas de maintenance ou d'incident sur la turbine ;
- de deux régulateurs de pression en dérivation de la turbine permettant de transférer le débit en cas d'arrêt de la microcentrale ;
- d'automates électriques permettant le contrôle et la commande de la microcentrale à distance.

### Vue schématique de l'installation hydroélectrique



## Montant et organisation de l'opération

Le **montant de l'investissement** de la microcentrale hydroélectrique de St Mathieu s'élève à **762 500 euros TTC**.

Le SICASIL bénéficie d'une **aide financière de la région Provence Alpes Côte d'Azur, de l'ADEME et du FEDER pour un montant de 187 000 € TTC**.

Grâce au soutien financier de ces organismes et de la stricte maîtrise de l'enveloppe budgétaire, le temps de **retour sur investissement pour ces trois installations est de 6 ans et demi**.

### Organisation de l'opération :

Maître d'ouvrage : SICASIL

Maître d'œuvre : Groupement Artelia - Suez

Entreprises : CES, GEA, NATIVI TP

### Durée des travaux :

1 an

### Partenaires financiers :

Accord cadre Etat Région ADEME  
FEDER

